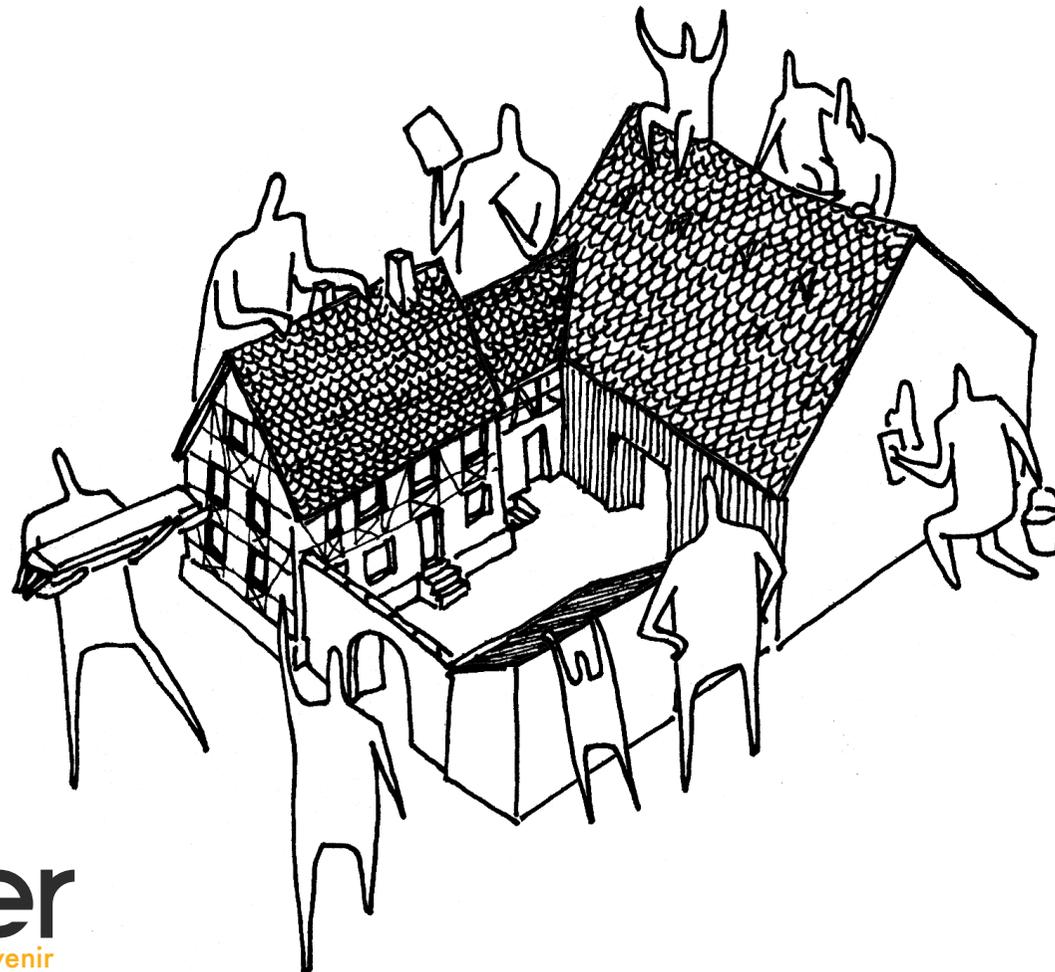


Co-construire des nouveaux lieux de vie avec les habitants

Pourquoi et comment agir avec l'habitat participatif ?



L'habitat participatif, une démarche co-construite



CO-CONCEPTION

Association des
habitants dans le projet



MUTUALISATION

Espaces & services
mutualisés

PARTICIPATION

Vivre-ensemble et
décider ensemble



« L'habitat participatif permet à des **groupes de citoyen.ne.s** de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, **en combinant espaces privés et espaces communs** pour mieux répondre à leurs besoins, **en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations.** »

Habitat Participatif France

Une démarche inscrite dans la loi

« L'**habitat participatif** est une **démarche citoyenne** qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de **participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun**, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, **d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis.** »

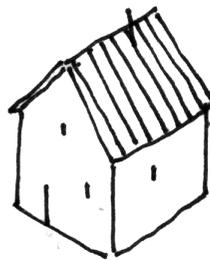
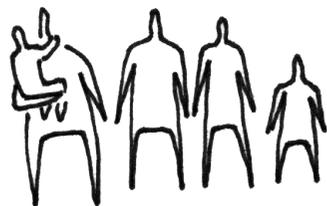
loi ALUR, 24 mars 2014



Une méthode qui se développe en France...

à suivre sur la cartographie en ligne d'Habitat Participatif France

1196
futurs
voisins



756
groupes
projets

44
structures
d'accompagnement

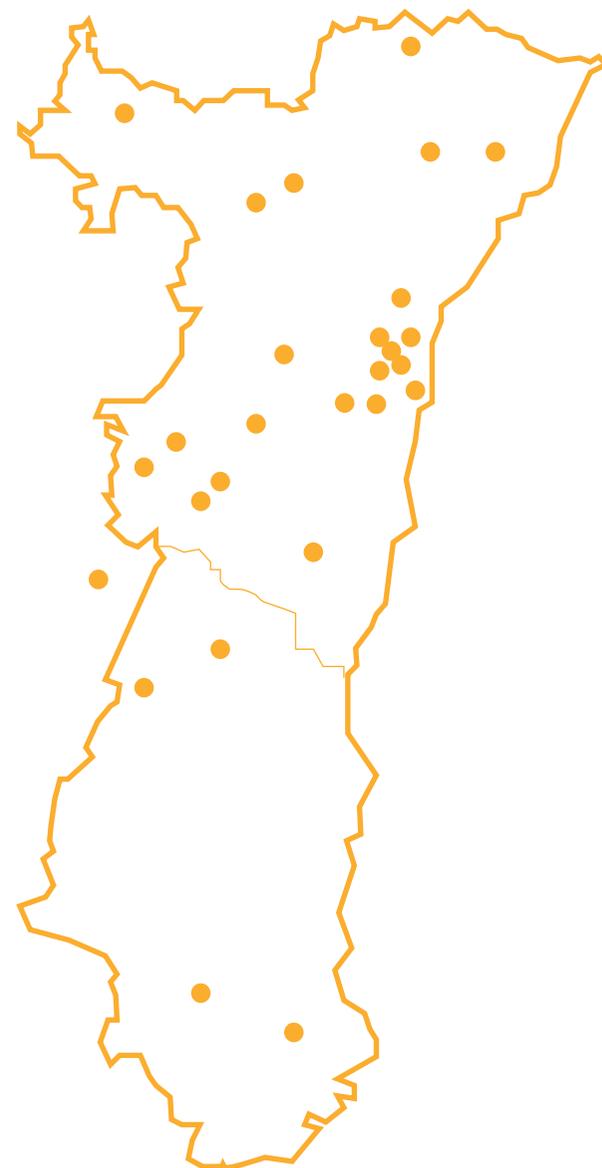


(chiffres de mai 2021 / source : habitatparticipatif-france.fr)

Et en Alsace, déjà 40 projets en cours ou réalisés

aussi bien urbains que ruraux

Sous diverses formes, autopromotion, accession sociale, locatif social et promotion classique, l'habitat participatif concerne désormais **toutes les catégories socio-professionnelles** et tous les territoires **urbains comme ruraux**. Il est présent dans la **construction neuve** mais également dans la **rénovation de bâtiments** existants.



(chiffres de mai 2021 / source : habitatparticipatif-france.fr)

Quels potentiels pour les territoires ?

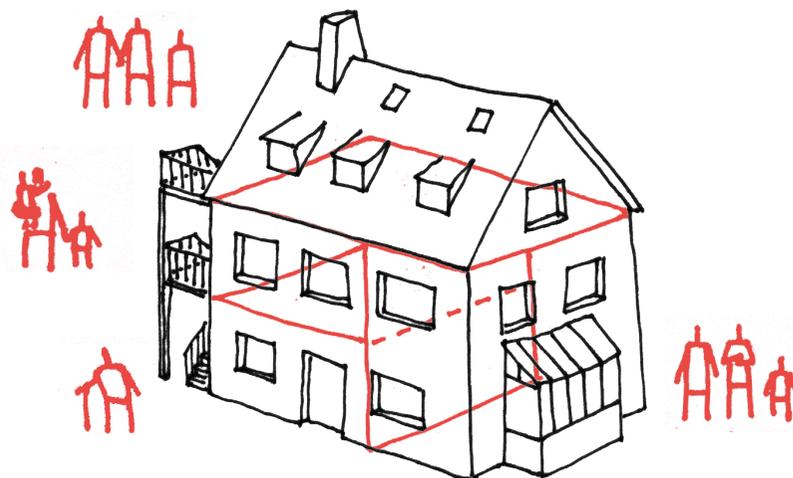
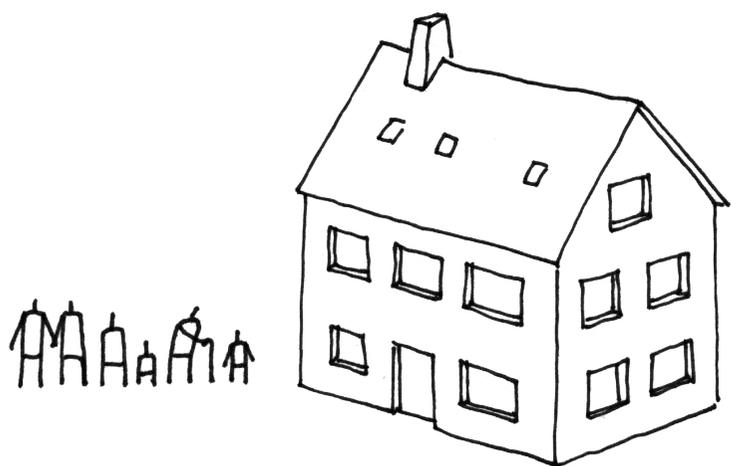
réhabiter



De nouveaux lieux de vie qui répondent aux aspirations des habitants ...

Entre la promotion classique, le pavillon et le logement collectif,
l'habitat participatif répond à des envies différentes d'habiter.

Il apporte une alternative pour **bien vivre et vieillir ensemble**, grâce à
l'accès à un logement de qualité, au partage d'espaces et des coûts, et
à des liens de voisinage plus forts.



... qui s'adaptent aux enjeux des territoires

Possibilité pour le propriétaire de rester habitant
(en partageant son bien)

Alternative au pavillon et à l'étalement urbain
(tout en respectant le tissu urbain)

Redonner de la densité habitante au centre-bourg
(renforcer l'attractivité)

Diversification de l'offre de logement pour les jeunes
(2-3 pièces / petites surfaces)

Respectueux du patrimoine bâti
(existant et environnant)

Démarche collective qui peut alimenter la participation citoyenne
(pour recréer des dynamiques locales)

Projets qui peuvent mixer habitat et activité
(économique, culturelle, artisanale)

Exemples alsaciens :

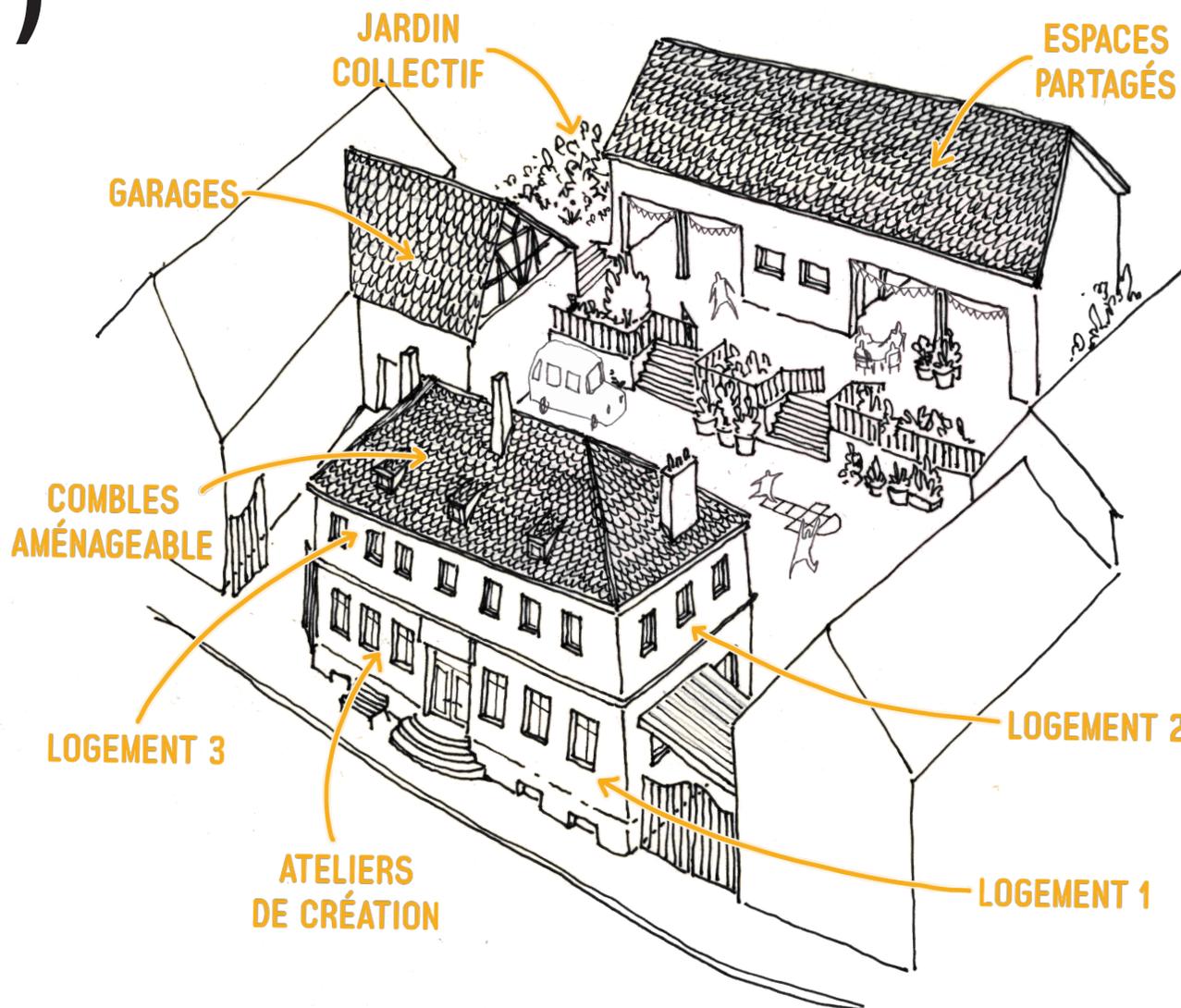


réhabiter

Une ancienne école à Westhoffen (67)

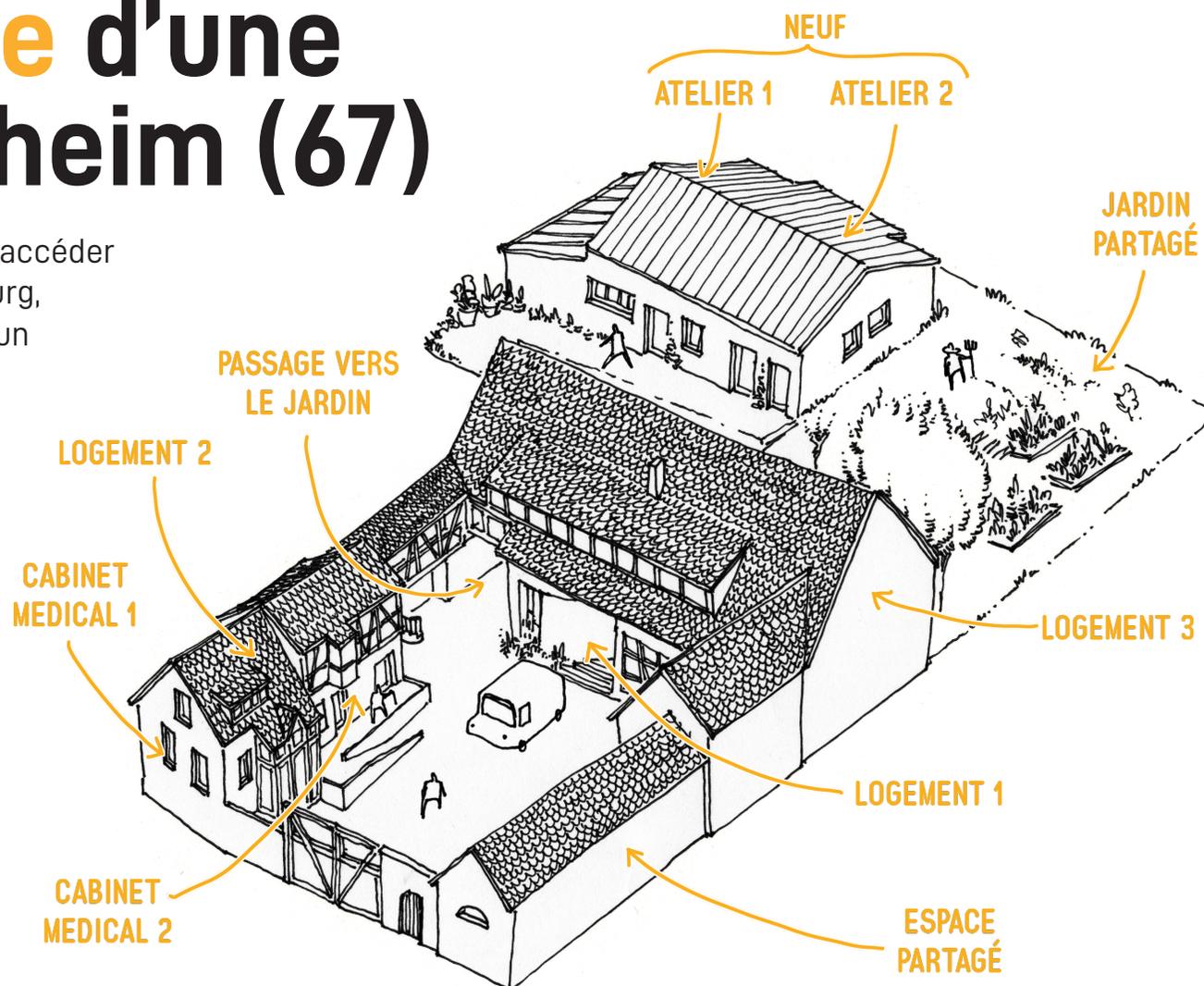
Cette ancienne école municipale a été rachetée en 2015 par un groupe d'amis pour pouvoir bénéficier de locaux de création artistique tout en partageant des espaces communs. Les deux appartements de fonction et une salle de classe sont habités par les 3 familles fondatrices et les autres salles de classe sont utilisées pour des résidences artistiques. Le lieu ouvre ses portes pour un évènement culturel qui présente les oeuvres composées ici.

« Nous avons rêvé de ce projet pendant très longtemps et quand on s'est finalement mis à chercher, c'est en contactant les mairies de communes dans des coins qui nous intéressaient, qu'on a trouvé ce lieu. C'était un alignement de planètes qui nous a permis de mener à bien ce projet. C'est sûrement la dimension culturelle qui a convaincu la mairie de nous vendre l'école plutôt que de la céder à un promoteur. »
Marie H., habitante



La nouvelle vie d'une ferme à Holtzheim (67)

Né des envies de plusieurs familles de pouvoir accéder à un lieu de vie et de travail proche de Strasbourg, ce projet a vu le jour en 2018, après seulement un an de recherche mais avec le soutien d'*anges gardiens*, agent immobilier et entreprise de travaux qui ont joué le rôle de tiers de confiance dans ce grand projet. Le corps de ferme principal a été rénové en logements et locaux professionnels et l'ancien séchoir à tabac a laissé place à 2 ateliers d'artiste en construction neuve.

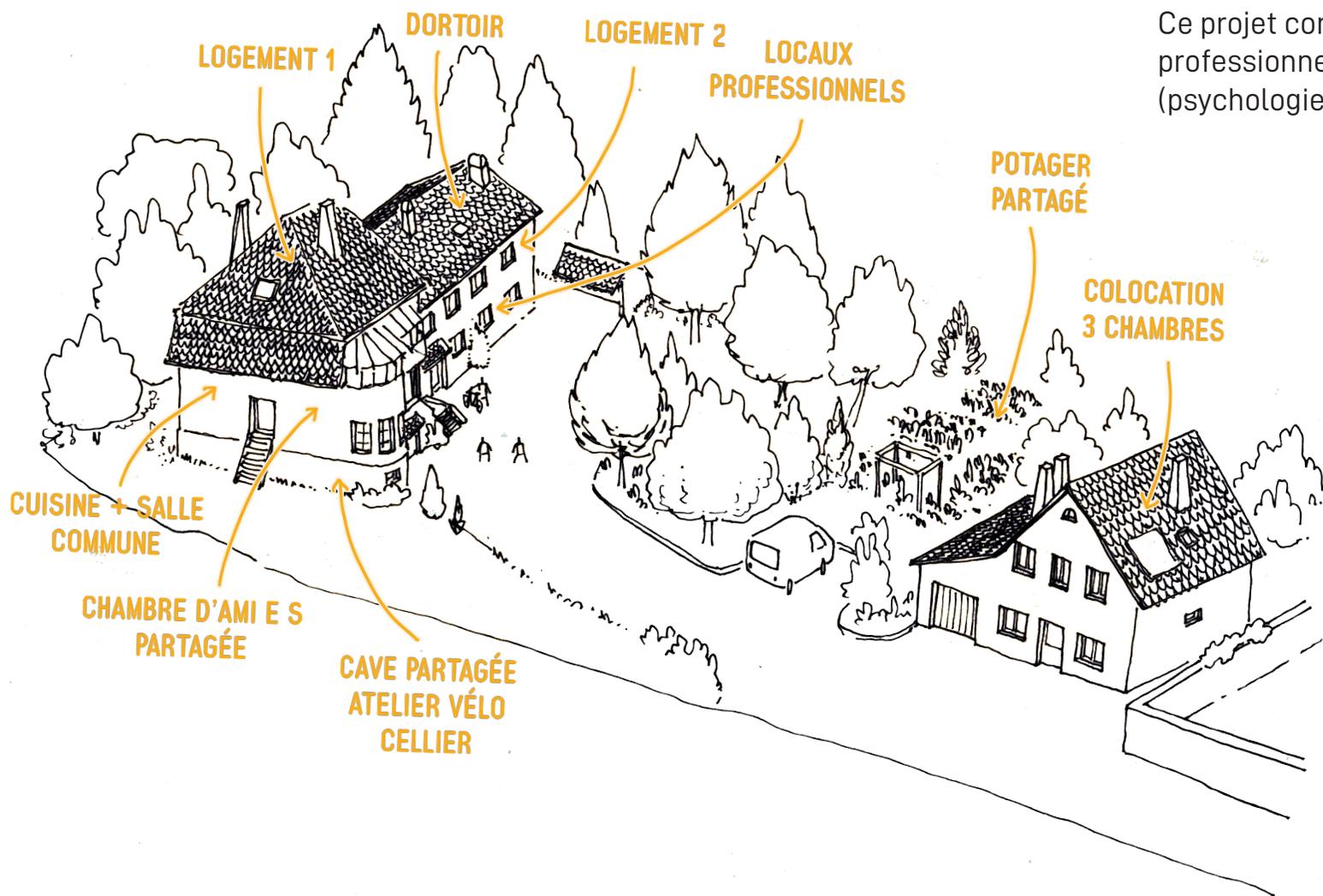


« Mon rêve de gamin était d'avoir un atelier plus grand. Un jour, j'ai rencontré un architecte à l'école de mes enfants. Il m'a conseillé des travaux dans mon ancien atelier, mais mon projet n'était pas faisable. Nous avons construit alors un projet commun. A la base, il y avait un seul logement. Nous sommes passés à 3 logements pour 3 familles, 2 locaux pour professions libérales et 2 ateliers d'artistes. Avant on était seuls face à des voisins, aujourd'hui nous sentons que nous sommes un groupe. Trouver du courage dans le collectif, c'est ça qui est important. »

Claude L. habitant

MaTerre, projet collectif à La Broque (67)

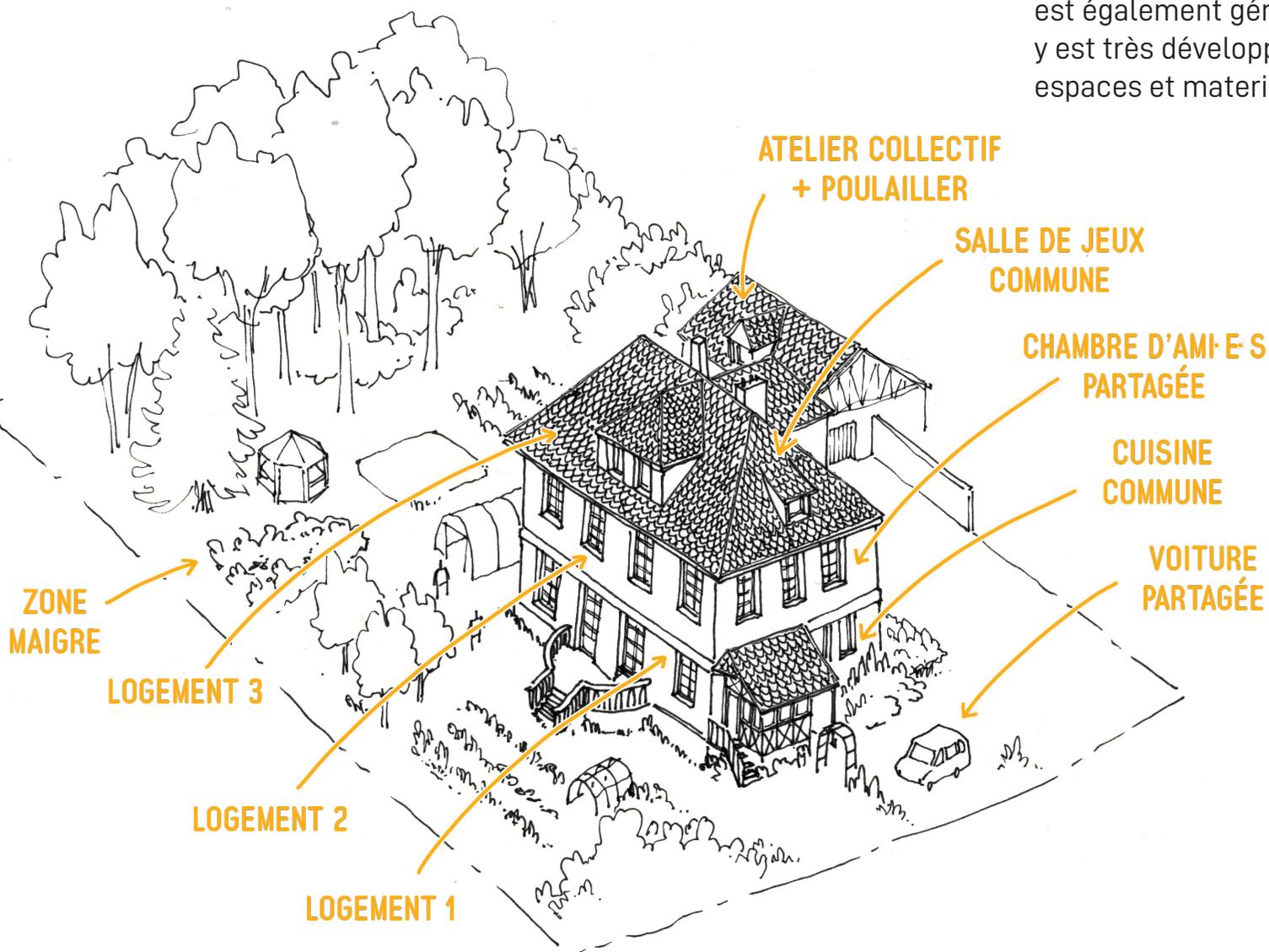
En cherchant à acheter un bien à distance cyclable du centre ville de Strasbourg, le couple à l'origine de ce projet a cherché le long des axes ferroviaires partant de Strasbourg. En trouvant ce bien aux portes des Vosges, ils ont monté un projet combinant propriété occupante et locative via un logement personnel, des logements en location et colocation et des espaces collectifs. Ce projet comprend également 4 locaux professionnels pour les habitants du projet (psychologie, marketing digital, architecture, ...)



« Nous avons commencé à chercher en 2018, au départ dans Strasbourg mais les prix nous ont poussés à chercher plus loin. On était deux familles au départ mais on a finalement acheté seuls avec un projet de location à une autre famille et une colocation. Nous cherchons à tendre vers une production alimentaire partielle sur site et une relative autonomie énergétique. C'est le projet collectif qui permet ça ! La rénovation a été financée en partie par les aides de l'état (Ma Prim Rénov et l'ANAH) et nous a permis d'aller vers des matériaux à haute performance. »
Sylviana G. habitante

Maison en commun à Lampertsloch (67)

Après avoir entrepris un projet commun, les trois familles habitantes ont voulu aller plus loin et habiter collectivement afin de tendre vers la sobriété écologique. Le projet se développe dans une ancienne maison de maître de l'entreprise Peschelbronn et comporte, en plus des trois logements, une salle de jeu, une cuisine et une chambre d'ami.e.s partagés. Le grand espace extérieur est également géré collectivement et l'aspect collectif y est très développé grâce au batch cooking* et aux espaces et matériels partagés.



« Dès le démarrage du projet, nous souhaitions avoir un fonctionnement le plus collectif possible. Après quelques mois de recherches, nous avons trouvé cette maison. D'importants travaux ont été nécessaires pour rendre habitable tous les logements et malgré des différences de rénovation, nous avons décidé de financer tous les travaux collectivement. La mise en commun nous a permis d'importantes économies et une simplification de certains aspects de la vie, comme la garde des enfants ou la gestion d'un espace extérieur productif. »
Adeline S. habitante

Envie d'aller plus loin ?

réhabiter est un projet incubé au sein de l'association Eco-Quartier Strasbourg. Cette structure soutien les acteurs et territoires pour l'émergence de projets. Elle vous accompagne pour :

- > Explorer et définir **des potentiels** de l'habitat participatif sur votre territoire
- > Proposer une méthode d'**émergence et de formalisation** de la demande

Vous souhaitez en savoir plus ?



Ecrivez-nous à
contact@rehabiter.eu

réhabiter